

## Appel d'offres

### VILLE DE MONTRÉAL

*Service de l'eau  
Direction des réseaux d'eau*

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant **13 h 30**, à la date ci-dessous, dans les locaux du Service du greffe situés dans l'édifice Lucien-Saulnier, 155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée, Montréal (Québec) H2Y 1B5 pour :

**Catégorie :** Travaux de construction

**Appel d'offres :** *10341*

**Descriptif :** *Construction de chambres de vannes et de mesure, secteur Côte-des-Neiges*

**Date d'ouverture :** *10 mars 2020*

**Dépôt de garantie :** 10 % de la valeur de la soumission

**Renseignements :** Pour toute question s'adresser à : *Jean Lamarre, appelsdoffres.infos.dgsre@ville.montreal.qc.ca*

**Documents :** Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du *6 février 2020*.

**Visite supervisée des lieux :**  N/A. ou  Oui, obligatoire :

Si la visite supervisée des lieux est obligatoire, la date limite pour prendre rendez-vous est le *date à heure*, à l'adresse courriel suivante : *adresse courriel*.

Les visites auront lieu : *Entrez les dates et les heures*

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux au Service du greffe, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le *6 février 2020*

Le greffier de la Ville,  
Yves Saindon, avocat

---

**Journaux de publication :** Le Devoir \_\_\_\_\_ Autre à préciser\* : \_\_\_\_\_

**Système à deux enveloppes :** oui \_\_\_\_\_ non \_\_\_\_\_

**Autre information utile aux fins du traitement des soumissions ?** \_\_\_\_\_